

Mise en paiement du dividende

22 mai 2015

CARE PROPERTY INVEST

Société Anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège social: Horstebaan 3, 2900 Schoten

Numéro d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers)

(la « Société »)

MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 20 mai 2015 a décidé de la mise en paiement d'un dividende brut de 0,63 € (soixante-trois cents d'euros) par action au titre de l'exercice 2014.

Les dividendes sont soumis à un précompte mobilier de 15 %, qui est retenu à la source. Après prélèvement du précompte mobilier de 15 %, ceci représente 0,5355 € net par action.

Le dividende sera payable à partir du 27 mai 2015.

Les actions seront cotées ex-coupon à partir du 25 mai 2015.

La date limite pour demander une exonération du précompte mobilier est le 5 juin 2015.

Le rapport financier annuel pour l'exercice 2014 est disponible au siège social de la Société et peut être envoyé sur simple demande à quiconque en fait la demande. Le rapport financier annuel est également accessible par le biais du site web www.carepropertyinvest.be.

Le Conseil d'administration

Pour toute information complémentaire



Peter Van Heukelom

Directeur Général/Administrateur Délégué

peter.vanheukelom@carepropertyinvest.be

T +32 3 222 94 94 - F +32 3 222 94 95 - M +32 495 59 82 67

Horstebaan 3

2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be

www.carepropertyinvest.be